

CULTURE

20.06.26.12-052 Médiathèque – Règlement intérieur

Un règlement intérieur de la médiathèque de Soustons a été établi afin de fixer les règles d'organisation qui doivent être portées à la connaissance du public.

Ce règlement intérieur encadre les conditions d'accès à la médiathèque, les conditions d'inscription, de prêt et de consultation des documents.

Le règlement intérieur sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage et par voie électronique : affichage dans la médiathèque, diffusion via la newsletter, mailing, réseaux sociaux, site internet de la Ville de Soustons.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le règlement intérieur de la Médiathèque ci-annexé.